



**VILLE
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 13 mars 2025**

Délibération n° DEL_2025_0014

L'an deux mille vingt cinq, le treize mars à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
vendredi 07 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
20/03/2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Maryline BRUN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :

Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX à Madame Ginette VINCENT, Monsieur François CHATAING à Madame Brigitte BENAT, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN à Monsieur Roland LONJON

Absent(e) :

Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Secrétaire de séance : Brigitte BENAT

La séance a été levée à : 21h44

Rédacteur : Christine PRUNET Animations culturelles

Objet :	Salles Municipales : tarifications
----------------	------------------------------------

Rapporteur : Michelle MICHEL

Les tarifs de redevance d'occupation des salles municipales n'ont pas été revus depuis 2015. Compte tenu de l'évolution des prix, il apparaît nécessaire d'appliquer une mise à jour des tarifs pour être en adéquation avec l'inflation des coûts de fonctionnement.

Pour rappel, les tarifs applicables depuis 2015 sont les suivants :

I- Réunions – Conférences – Assemblées (générales et/ou extraordinaires) – Activités associatives – Réunions Publiques – Formations

a) Salles pouvant être mises à disposition

Foyer et Bar du Centre Pierre Cardinal – Salle 08 du Centre Roger Fourneyron – Salle de Taulhac – Salle Jeanne d’Arc et Commanderie Saint-Jean (minimum 100 personnes) – Petites salles du Centre Roger Fourneyron et du Centre Pierre Cardinal – Salle de spectacles du Centre Pierre Cardinal.

b) Tarifs par créneau de 4h

- Associations locales (culturelles, sportives, sociales)	gratuit
- Établissements scolaires	
• établissements scolaires primaires du Puy-en-Velay (écoles)	gratuit
• établissements scolaires secondaires du Puy-en-Velay (collèges, lycées)	26 €
- Syndicats, associations syndicales, partis politiques et syndicats de copropriété locaux	
• petites salles	18 €
• grandes salles	35 €
-Associations locales à but humanitaire et Anciens Combattants	gratuit
- Autres utilisateurs	
• petites salles	50 €
• grandes salles	160 €

II- Expositions

Pour associations culturelles, sportives, sociales, syndicales, établissements scolaires, syndicats, partis politiques, syndicats de copropriété, associations à but humanitaire, anciens combattants et autres.

a) Salles pouvant être mises à disposition

Salle d’expositions du Centre Pierre Cardinal et de la Commanderie Saint-Jean, hall de la salle Jeanne d’Arc et salle de Taulhac.

b) Tarifs par créneau de 4h

- Associations locales (hors partenariat Ville)	11 €
- Autres utilisateurs	16 €
-Associations locales à but humanitaire et Anciens Combattants	gratuit

III- Spectacles – Manifestations associatives

a) Salles pouvant être mises à disposition

Salle de spectacles et foyer-bar du Centre Pierre Cardinal, salle 08 du Centre Roger Fourneyron, salle Jeanne d’Arc, hall de la salle Jeanne d’Arc et salle de Taulhac.

b) Tarifs par créneau de 4h

- Associations culturelles, sportives, sociales et autres	
• associations locales	

* entrées gratuites	105 €
* entrées payantes	210 €
* répétition ou montage	55 €
- Établissements scolaires	
• établissements scolaires primaires du Puy-en-Velay (écoles)	
* entrées gratuites	105 €
* entrées payantes	210 €
* répétition et/ou montage	55 €
• établissements scolaires secondaires du Puy-en-Velay (collèges, lycées)	
* entrées gratuites	130 €
* entrées payantes	260 €
* répétition ou montage	75 €
- Autres utilisateurs	
* entrées gratuites	210 €
* entrées payantes	415 €
* répétition et/ou montage	105 €
- Associations locales à but humanitaire et Anciens Combattants	
- Technicien son et/ou lumière (tarif horaire)	30 €

IV- Apéritifs – Vins d'honneur – Galettes

Pour associations culturelles, sportives, sociales, syndicales, établissements scolaires, syndicats, partis politiques, syndicats de copropriété, associations à but humanitaire, anciens combattants.

a) Salles pouvant être mises à disposition

Foyer, bar et salle de réchauffe du Centre Pierre Cardinal, salle à manger et cuisine de l'Auberge de Jeunesse, salle et cuisine de Taulhac, salle 08, bar et cuisine du Centre Roger Fourneyron et salle annexe de la Commanderie Saint-Jean.

La salle 08, le bar et la cuisine du Centre Roger Fourneyron, la salle de Taulhac, la Foyer Bar et la salle de réchauffe du Centre Pierre Cardinal peuvent être mis à disposition à titre exceptionnel et uniquement aux personnes domiciliées au Puy-en-Velay pour les apéritifs à caractère privé (mariage, baptême).

b) Tarifs par créneau de 4h

-Associations locales (culturelles, sportives, sociales à but humanitaire et syndicales), syndicats, partis politiques, syndicats de copropriété et Anciens Combattants locaux	85 €
- Établissements scolaires	
• établissements scolaires primaires du Puy-en-Velay (écoles)	55 €
• établissements scolaires secondaires du Puy-en-Velay (collèges, lycées)	105 €
- Autres utilisateurs	250 €

Uniquement pour les apéritifs de mariage, seuls la salle 08, bar et cuisine du Centre Roger Fourneyron et la salle de Taulhac, le Foyer Bar et la salle de réchauffe du Centre Pierre Cardinal peuvent être mis à disposition.

V- Autres prestations

- Vidéo-projecteur	35 €
- Divers	
• prêt de verres avec lavage (à partir d'une caisse de 30 verres)	20 €
• photocopies	
* 0 à 100	0,10 €
* 100 à 500	0,05 €
- Grilles Beaubourg (à l'unité et par jour) hors partenariat	2 €

VI- Remarque

👉 Toute manifestation organisée par la Ville ou avec son concours est prioritaire sur toute autre mise à disposition.

👉 Des tarifs préférentiels peuvent être appliqués aux associations dans le cadre d'un partenariat avec la Ville.

👉 Utilisation des salles municipales par les établissements scolaires publics et privés du Puy-en-Velay (écoles, collèges ou lycées) ou associations de parents d'élèves de ces établissements :

- une mise à disposition gratuite par année scolaire de l'une des salles municipales pour l'organisation d'activités parascolaires ;
- dans le cadre de l'organisation d'un spectacle, deux créneaux de répétition seront accordés à titre gracieux. Ils devront obligatoirement avoir lieu le jour du spectacle. Tout créneau supplémentaire de répétition sera facturé au tarif « répétition » en vigueur.

Il vous est proposé la grille tarifaire suivante applicable à compter d'avril 2025, tenant compte d'une adaptation des tarifs et d'une revalorisation moyenne de 5 %, sachant que toute manifestation organisée par la Ville ou avec son concours est prioritaire sur toute autre mise à disposition et que des tarifs préférentiels peuvent être appliqués aux associations dans le cadre d'un partenariat avec la Ville.

Typologie d'activité	Salles	Catégorie utilisateur	Tarif par créneau de 4h
<i>Réunions, conférences, colloques, assemblées (générales et/ou extraordinaires, activités associatives, réunions publiques</i>	Foyer et Bar du Centre Pierre Cardinal, salle Didier Azas du Centre Roger Fourneyron, salle de Taulhac, salle Jeanne d'Arc et Commanderie Saint-Jean (minimum 100 pers.), petites salles du Centre Roger Fourneyron et du Centre Pierre Cardinal, salle de spectacles du Centre Pierre Cardinal	- Association à but non lucratif avec siège social au Puy-en-Velay (culturelles, sportives, sociales à but humanitaire), établissements scolaires du Puy-en-Velay et Anciens Combattants	Petites et grandes salles : Gratuit
		- Syndicats, associations syndicales, partis politiques et syndic de copropriété domiciliés au Puy-en-Velay	Petites salles : 20 € Grandes salles : 40 €
<i>Formation, concours,</i>		- Tout utilisateur	Petites salles : 60 €

<i>entretiens de recrutement, permanences</i>			Grandes salles : 170 €
<i>Expositions</i>	Salle d'expositions du Centre Pierre Cardinal et de la Commanderie Saint-Jean, hall de la salle Jeanne d'Arc et salle de Taulhac	- Associations à but non lucratif avec siège social au Puy-en-Velay (hors partenariat Ville)	12 €
		- Autres utilisateurs	16 €
		- Associations locales à but humanitaire et Anciens Combattants	Gratuit
<i>Apéritifs, vins d'honneur, galettes</i>	Foyer, bar et salle de réchauffe du Centre Pierre Cardinal, salle à manger et cuisine de l'Auberge de Jeunesse, salle et cuisine de Taulhac, salle Didier Azas, bar et cuisine du Centre Roger Fourneyron et salle annexe de la Commanderie Saint-Jean. La salle Didier Azas, le bar et la cuisine du Centre Roger Fourneyron, la salle de Taulhac, le Foyer Bar et la salle de réchauffe du Centre Pierre Cardinal peuvent être mis à disposition à titre exceptionnel et uniquement aux personnes domiciliées au Puy-en-Velay pour les apéritifs à caractère privé (mariage et baptême)	- Associations à but non lucratif (culturelles, sportives, sociales, à but humanitaire et syndicales), syndicats, partis politiques, syndicats de copropriété et Anciens Combattants domiciliés au Puy-en-Velay et établissements scolaires du Puy-en-Velay	85 €
		- Autres utilisateurs	300 €
<i>Spectacles, manifestations</i>	Salle de spectacles et Foyer/Bar du Centre Pierre Cardinal, salle Didier Azas du Centre Roger Fourneyron, salle Jeanne d'Arc, hall de la salle Jeanne d'Arc et salle de Taulhac	- Associations à but non lucratif avec siège social au Puy-en-Velay (culturelles, sportives, sociales) et établissements scolaires primaires et élémentaires du Puy-en-Velay	Avec entrées gratuites ou but humanitaire : 110 € Avec entrées payantes : 220 € Répétition ou montage : 60 €
		- Etablissements scolaires secondaires du Puy-en-Velay (collèges et lycées)	Avec entrées gratuites : 140 € Avec entrées payantes : 300 € Répétition ou montage : 80 €

		- Autres utilisateurs	Avec entrées gratuites : 230 € Avec entrées payantes : 450 € Répétition ou montage : 110 €
		- Associations locales à but humanitaire et Anciens Combattants	Gratuit

- Une gratuité par an pour les établissements scolaires du Puy-en-Velay et les associations de parents d'élèves de ces établissements.

- Dans le cas de l'organisation d'un spectacle, deux créneaux de répétition seront accordés à titre gracieux. Ils devront obligatoirement avoir lieu le jour du spectacle. Tout créneau supplémentaire de répétition sera facturé au tarif « répétition » en vigueur.

Typologie d'activité	Salles	Catégorie utilisateur	Tarif par jour
<i>Événement privé</i>	Salle de Taulhac (de 8h à 23h30)	- domiciliation au Puy-en-Velay	120 €
		- domiciliation hors le Puy-en-Velay	240 €
<i>Cérémonie civile pour obsèques</i>	Commanderie Saint-Jean, salle Didier Azas du Centre Roger Fourneyron et salle de Taulhac	- tout utilisateur	120 €

Autres tarifs : diverses prestations

<i>Vaisselle</i>	- Prêt de verres avec lavage (à partir d'une caisse de 30 verres)	20 €
<i>Photocopies</i>	* 0 à 100	0,10 €
	* 100 à 500	0,05 €
<i>Grilles beaubourg</i>	- A l'unité et par jour hors partenariat (transport à la charge de l'utilisateur)	2 €
<i>Personnel</i>	- Techniciens son et/ou lumière / SSIAP 1	35 € (tarif horaire)

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 03/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Animations Culturelles - Vie associative du 26/02/2025

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE La grille tarifaire applicable à compter d'avril 2025, ci-après :

Typologie d'activité	Salles	Catégorie utilisateur	Tarif par créneau de 4h
Réunions, conférences, colloques, assemblées (générales et/ou extraordinaires, activités associatives, réunions publiques	Foyer et Bar du Centre Pierre Cardinal, salle Didier Azas du Centre Roger Fourneyron, salle de Taulhac, salle Jeanne d'Arc et Commanderie Saint-Jean (minimum 100 pers.), petites salles du Centre Roger Fourneyron et du Centre Pierre Cardinal, salle de spectacles du Centre Pierre Cardinal	- Association à but non lucratif avec siège social au Puy-en-Velay (culturelles, sportives, sociales à but humanitaire), établissements scolaires du Puy-en-Velay et Anciens Combattants	Petites et grandes salles : Gratuit
		- Syndicats, associations syndicales, partis politiques et syndicats de copropriété domiciliés au Puy-en-Velay	Petites salles : 20 € Grandes salles : 40 €
Formation, concours, entretiens de recrutement, permanences		- Tout utilisateur	Petites salles : 60 € Grandes salles : 170 €
Expositions	Salle d'expositions du Centre Pierre Cardinal et de la Commanderie Saint-Jean, hall de la salle Jeanne d'Arc et salle de Taulhac	- Associations à but non lucratif avec siège social au Puy-en-Velay (hors partenariat Ville)	12 €
		- Autres utilisateurs	16 €
		- Associations locales à but humanitaire et Anciens Combattants	Gratuit
Apéritifs, vins d'honneur, galettes	Foyer, bar et salle de réchauffe du Centre Pierre Cardinal, salle à manger et cuisine de l'Auberge de Jeunesse, salle et cuisine de Taulhac, salle Didier Azas, bar et cuisine du Centre Roger Fourneyron et salle annexe de la Commanderie Saint-Jean. La salle Didier Azas, le bar et la cuisine du Centre	- Associations à but non lucratif (culturelles, sportives, sociales, à but humanitaire et syndicales), syndicats, partis politiques, syndicats de copropriété et Anciens Combattants domiciliés au Puy-en-Velay et établissements scolaires du Puy-en-Velay	85 €

	Roger Fourneyron, la salle de Taulhac, le Foyer Bar et la salle de réchauffe du Centre Pierre Cardinal peuvent être mis à disposition à titre exceptionnel et uniquement aux personnes domiciliées au Puy-en-Velay pour les apéritifs à caractère privé (mariage et baptême)		
		- Autres utilisateurs	300 €

<i>Spectacles, manifestations</i>	Salle de spectacles et Foyer/Bar du Centre Pierre Cardinal, salle Didier Azas du Centre Roger Fourneyron, salle Jeanne d'Arc, hall de la salle Jeanne d'Arc et salle de Taulhac	- Associations à but non lucratif avec siège social au Puy-en-Velay (culturelles, sportives, sociales) et établissements scolaires primaires et élémentaires du Puy-en-Velay	Avec entrées gratuites ou but humanitaire : 110 € Avec entrées payantes : 220 € Répétition ou montage : 60 €
		- Etablissements scolaires secondaires du Puy-en-Velay (collèges et lycées)	Avec entrées gratuites : 140 € Avec entrées payantes : 300 € Répétition ou montage : 80 €
		- Autres utilisateurs	Avec entrées gratuites : 230 € Avec entrées payantes : 450 € Répétition ou montage : 110 €
		- Associations locales à but humanitaire et Anciens Combattants	Gratuit

- Une gratuité par an pour les établissements scolaires du Puy-en-Velay et les associations de parents d'élèves de ces établissements.
- Dans le cas de l'organisation d'un spectacle, deux créneaux de répétition seront accordés à titre gracieux. Ils devront obligatoirement avoir lieu le jour du spectacle. Tout créneau supplémentaire de répétition sera facturé au tarif « répétition » en vigueur.

Typologie d'activité	Salles	Catégorie utilisateur	Tarif par jour
<i>Événement privé</i>	Salle de Taulhac (de 8h à	- domiciliation au Puy-en-	120 €

	23h30)	Velay - domiciliation hors le Puy-en-Velay	240 €
<i>Cérémonie civile pour obsèques</i>	Commanderie Saint-Jean, salle Didier Azas du Centre Roger Fourneyron et salle de Taulhac	- tout utilisateur	120 €

Autres tarifs : diverses prestations

<i>Vaisselle</i>	- Prêt de verres avec lavage (à partir d'une caisse de 30 verres)	20 €
<i>Photocopies</i>	* 0 à 100 * 100 à 500	0,10 € 0,05 €
<i>Grilles beaubourg</i>	- A l'unité et par jour hors partenariat (transport à la charge de l'utilisateur)	2 €
<i>Personnel</i>	- Techniciens son et/ou lumière / SSIAP 1	35 € (tarif horaire)

- DÉCIDE que les recettes encaissées seront imputées sur la ligne budgétaire :
chapitre : 70 – Article : 7083 – Sous fonction : 33

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13 mars 2025,
Le Secrétaire de séance,
BENAT Brigitte,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 13 mars
2025